

## Opérations bancaires

P5

L'escorte policière désormais obligatoire pour tout retrait ou dépôt de somme importante

# WARAA

## Les Vainqueurs

### LES N° VERTS DE L'OTR

POUR S'INSCRIRE TOUJOURS SUIVRE VOTRE LIEN D'ACCÈS :	POUR OBTENIR L'INFORMATION OU CONSEIL VOTRE LIEN D'ACCÈS :
N° VERT <b>8280</b>	N° VERT <b>8201</b>
Anticorruption	Renseignements
	REGISSEUR GÉNÉRAL www.otr.tg

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

20 Janvier 2022 N° 353 - Prix 250 F CFA

### Indice de la Liberté Humaine

Le Togo progresse de deux places en 2021, mais des efforts restent à faire **P4**

### Sanctions économiques et diplomatiques contre le Mali

De quoi se mêle la CDPA ? **P3**

### Attaque à l'UTB circulaire de Lomé



Les braqueurs souhaitent «bonne année» à leur manière au Ministre Yark **P4**

## Loi de finances exercice 2022



# Les innovations présentées par l'OTR **P2**

Loi de finances exercice 2022

# Les innovations présentées par l'OTR

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a présenté à la presse les grands axes de la loi de finances exercice 2022. C'était à son siège à Lomé le 18 janvier 2022.

Après une brève présentation faite par le Directeur de la Législation Fiscale et du Contentieux, le Commissaire Général de l'OTR, Philippe K. TCHODIE, président de la séance, a insisté sur les principales réformes introduites dans la loi de finances. Plusieurs modifications ont été ap-



portées au Code Général des Impôts (CGI) et au Livre des Procédures Fiscales (LPF). Ces réformes sont relatives à l'élargissement de l'assiette fiscale, la reprise des activités de contrôle

fiscal, l'allègement de la charge fiscale ainsi que des ajustements techniques.

En ce qui concerne l'élargissement de l'assiette fiscale, la loi de finances prévoit entre

autres, l'obligation d'immatriculation des personnes exploitant des plateformes électroniques et un nouveau mécanisme de collecte de la Taxe d'Habitation. Parlant de l'allègement fiscal, il faut retenir que le tarif de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) est réduit de 50% pour les personnes physiques redevables de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs routiers. Le contribuable peut facilement consulter cette loi

de finances téléchargeable sur le site internet de l'OTR [www.otr.tg](http://www.otr.tg).

A entendre l'OTR, ces mesures visent à doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires pour le financement des actions de développement. Elles visent aussi la promotion de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

**La Rédaction**

## Covid-19

# Le Togo élargit la vaccination aux enfants de 12 ans et plus

Le gouvernement togolais a élargi la vaccination contre la Covid-19 aux élèves à partir de la classe de sixième et aux enfants âgés de 12 ans et plus, selon un communiqué en date du mercredi 12 janvier 2022.

« Le gouvernement, après avis du Conseil scientifique et prenant en compte l'évolution de

la pandémie, décide l'élargissement de la cible vaccinale aux élèves et apprenants à partir de la classe de sixième et aux personnes âgées de 12 ans et plus sur toute l'étendue du territoire national, à compter du 14 janvier 2022. », indique le gouvernement dans son communiqué. L'annonce intervient



suite à un nouvel épisode de hausse des cas positifs, observé durant la période des fêtes et le début d'année, sur fond de propagation du nouveau variant Omicron.

A noter que le Togo introduit une troisième dose de vaccin aux sujets âgés de plus de quarante ans.

**Cécile S.**

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRÉTAIRE DE REDACTION**

Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**

Ezi Akoma

Achille

A. Fic

Jack Nukunu

**INFOGRAPHISTE**

Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**

Sans Dieu Rien

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :  
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez  
votre Journal  
WARAA  
Les Vainqueurs  
chaque jeudi  
dans les kiosques**

**Numéros Utiles**

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Pour limiter les pertes en vies humaines sur les routes

## Le port de casque devient obligatoire pour les passagers des engins à deux roues

Les conducteurs et les passagers sont désormais obligés de porter leurs casques avant de monter sur un engin à deux roues. A partir de lundi prochain donc, tout contrevenant à cette décision sera interpellé et verbalisé.

D'après le bilan des accidents de circulation de l'année dernière, 60% des cas de décès enregistrés sur les routes étaient causés par des motos. Le gouvernement à travers le ministère en charge de la sécurité veut alors réduire considérablement le taux de décès sur nos routes. Aujourd'hui face à cette situation



inquiétante, le gouvernement à travers le ministère de la sécurité, est obligé de prendre de nouvelles mesures. Désormais, tous les passagers sur les motos à deux roues doivent eux aussi porter un casque de protection. Ils doivent

avoir un casque sur la tête avant de monter. Faute de quoi, ceux-ci et le conducteur seront interpellés et verbalisés », a déclaré le Colonel Yaovi OKPAOUL, Directeur Général de la Police nationale.

A entendre le chef de

la Police Nationale, tous les togolais devraient faire le nécessaire pour essayer de renverser la tendance et de rendre plus sûres les routes en faisant preuve de civisme. « Il faut que le citoyen togolais prenne conscience qu'il y a plus de morts par jour sur nos routes surtout chez les deux-roues. Quand on sort de la maison, il faut tout faire pour y revenir en observant strictement des mesures de prudence. Malheureusement, certains citoyens outre passent toutes les règles. On voit une vitesse à outrance, un manque de vigilance,

le téléphone au volant, la conduite en état d'ébriété. Pendant que des efforts se font pour garantir la sécurité sur les routes, nous ne pouvons pas nous-mêmes être des sources d'insécurité », a-t-il conseillé

Rappelons que pour le compte de l'année 2021, le Togo a enregistré plus de 600 victimes sur les routes. Ce chiffre est nettement plus élevé que celui de 2020. En effet, il y avait eu 556 morts répertoriés. Les usagers de la route doivent alors être beaucoup plus conscients pour que la route arrête de tuer.

**Rédaction**

## Sanctions économiques et diplomatiques contre le Mali De quoi se mêle la CDPA ?

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont imposé le 9 janvier dernier, une série de sanctions économiques et diplomatiques à l'encontre du Mali en réponse à l'intention de la junte de se maintenir au pouvoir en toute illégalité pendant plusieurs années. Parmi ces mesures, figurent la fermeture des frontières avec le Mali au sein de l'espace sous régional et la suspension des échanges autres que les produits de premières nécessités.

Face à ces sanctions, plusieurs voix s'élèvent pour prendre position en faveur ou contre la CEDEAO et l'UEMOA.



C'est dans cette optique que la CDPA, a décidé de réagir. A travers une déclaration faite le 14 janvier, le parti trouve les sanctions illégales. « Ces sanctions illégales, disproportionnées et inhumaines violent les droits fondamentaux et les libertés collectives et individuelles des populations résidant au Mali et vont à l'encontre des nobles objectifs poursuivis

par la CEDEAO des peuples et l'UEMOA. Elles contrastent avec les efforts du gouvernement de transition du Mali et sa disponibilité à trouver un compromis avec la CEDEAO sur le chronogramme des élections adopté par les Assises nationales du Mali. », peut-on lire dans la déclaration signée par Brigitte Adjamagbo Johnson, Secrétaire gé-

rale du parti. Pour la CDPA, ces sanctions visent en fait d'autres buts : affamer le peuple au Mali et partant, déstabiliser la transition fondatrice de la République approuvée par les Maliennes et les Maliens lors de leurs assises nationales, d'une part ; et étouffer toutes vellétés émancipatrices des peuples africains, d'autre part.

La CDPA est un vieux parti qui n'a aucune popularité actuellement dans notre pays. Elle est alors obligée de s'associer aux autres partis afin de pouvoir exister. C'est ce qui justifie son appartenance à la DMK qui n'a pas réussi à ravir le pouvoir à Faure Gnassingbé en 2020. Incapable de renverser le pouvoir en place par la voie démocratique et légale, celle des élec-

tions, l'opposition veut voir la situation du Mali et de la Guinée se produire dans notre pays. La CDPA et les autres partis de l'opposition ne peuvent donc que caresser dans le sens du poil Assimi Goïta qui illégalement veut faire plusieurs années à la tête du pouvoir.

Nous sommes en 2022, dans 3 ans, il y aura une nouvelle élection présidentielle. Au lieu de commencer à préparer le terrain pour assurer l'alternance au sommet de l'Etat, Brigitte Adjamagbo se mêle plutôt à des dossiers qui ne la concernent pas. Et pourtant, sa position sur la crise malienne n'a pas d'incidence sur les décisions de la CEDEAO et celles des autorités maliennes.

**Jack NUKUNU**

## Attaque à l'UTB circulaire de Lomé Les braqueurs souhaitent «bonne année» à leur manière au Ministre Yark

L'année à peine entamée, le Togo enregistre déjà un grand Braquage. Mardi dernier, un braquage spectaculaire a eu lieu à l'UTB Circulaire de Lomé dans le courant de la matinée du 18 janvier. Les braqueurs ont réussi à s'échapper après avoir emporté plusieurs millions. Selon les témoins de la scène, quatre braqueurs à bord de deux motos ont accosté la victime qui venait de sortir de la banque. L'un des malfaiteurs a alors pointé un pistolet sur la victime lui intimant l'ordre de re-



mettre le sac contenant une forte somme. Aucune précision n'est donnée sur le montant emporté mais plusieurs sources parlent de 50 millions de FCFA. Les forces de l'ordre font un travail impression-

nant pour décourager les bandits qui sèment la terreur au sein de la population mais ils ont encore du pain sur la palanche. Les braqueurs aussi réfléchissent à de nouvelles techniques d'attaques. La population est aussi appelée à plus de vigilance. Au cours de la présentation du bilan de la situation sécuritaire au second semestre de 2021 au Togo, le ministre de la sécurité, Général Yark Damehame avait souligné la recrudescence des opérations de braquages et de vol à

mains armées. Il a alors demandé aux opérateurs économiques de se faire accompagner par des forces de l'ordre et de sécurité pour toute opération de retrait d'une forte somme. En attendant que les forces de l'ordre trouvent des solutions plus efficaces. Les braqueurs à travers ceux qui ont opéré à l'UTB viennent de souhaiter une bonne année à leur manière au ministre de la sécurité Yark Damehane.

**Jack NUKUNU**

## Indice de la Liberté Humaine

### Le Togo progresse de deux places en 2021, mais des efforts restent à faire

Partout dans le monde, les peuples aspirent à plus de liberté. Les gouvernants sont régulièrement interpellés en vue de garantir ces libertés indispensables pour l'épanouissement des populations. Pour sa part, le Togo a gagné deux places dans le dernier classement du *Human Freedom Index 2021*, un rapport qui mesure le niveau de la liberté individuelle, civile et économique dans 165 juridictions et Etats dans le monde, et qui est paru



en décembre 2021. La septième édition de cette évaluation, produite par les *Think Tanks* américain et canadien, *Cato Institute* et *Fraser Institute*, note les pays sur 82 indicateurs distincts de la liberté (dont l'État de droit, la Sécurité et sûreté, la liberté de Dé-

placement, de Religion, d'association, réunion et société civile, d'expression et d'information, ou encore la Liberté de commerce international), avec des scores sur une échelle de 0 à 10.

Dans ce dernier classement, le Togo occupe la 23<sup>e</sup> place en matière de liberté en Afrique, et la 113<sup>e</sup> mondiale, avec un score global de 6,50, gagnant deux places par rapport au classement précédent. Le Togo obtient notamment des scores de 6,6 sur la «liberté individuelle», 6,35 en matière de «liberté économique», et 6,5 sur l'indicateur «liberté humaine».

Dans la sous-région, le pays performe relativement moins bien que ses voisins, notamment le Ghana (70<sup>e</sup> mondial), le Bénin (76<sup>e</sup> mondial), la Côte d'Ivoire (95<sup>e</sup> mondial), et le Burkina Faso (100<sup>e</sup> mondial).

des efforts doivent se poursuivre afin d'améliorer les performances du pays dans toutes les libertés. Parlons de la liberté de presse par exemple, scruter les voies et moyens pour n'appliquer que le code de la presse aux journalistes tout en insistant sur leur responsabilité et surtout sur professionnalisme.

Au niveau continental, le trio de tête se forme du Cap vert (36<sup>e</sup> mondial, avec un score de 8,26 sur 10), l'Ile Maurice (46<sup>e</sup> mondial, avec un score de 8,07), et du Botswana (53<sup>e</sup>, avec un score de 7,90). Les trois pays les moins «libres» d'Afrique, selon le classement des deux *Think Tanks* occidentaux, sont le Burundi, la Somalie et le Soudan, avec respectivement des scores de 5,02, 4,93 et 4,48.

**Source : Togo-first**

Justement à ce niveau,

**SAVOIR**



**NEWS**

**La Première Agence de Presse Privée au Togo**

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

**L'INFO en continu 24H/24**

**Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23**

**E-mails : [savoir.news@yahoo.fr](mailto:savoir.news@yahoo.fr) / [info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)**

Sanctions de la CEDEAO

# Les Maliens appellent Youssou Ndour à la rescousse

Les Maliens ont appelé le chanteur sénégalais Youssou Ndour à intercéder auprès de la CEDEAO, afin que les sanctions économiques et financières infligées à leur pays soient levées. L'occasion de la sortie de l'artiste sénégalais Youssou Ndour, qui a tenu à rendre un vibrant hommage à l'ex-chef d'Etat du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, décédé le 16 janvier à Bamako, a été saisie par certains internautes maliens pour solliciter le roi du mbalakh, afin qu'il joue de son influence pour obtenir un allègement ou une levée pure et



Il faut dire que Youssou Ndour est très attaché à ce pays, qu'il considère comme le sien. D'ailleurs, dans plusieurs de ses chansons, il évoque le Mali, pays pour lequel le chanteur a énormément d'affection. Normal que certains internautes profitent de cette sortie de Youssou Ndour, pour l'interpeller sur les

simple des sanctions infligées par la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) contre leur

Président du Mali du 4 septembre 2013 au 18 août 2020, avant d'être renversé par un coup d'Etat militaire, Ibrahim Boubacar Keïta alias « IBK » avait

élevé Youssou Ndour au rang de Commandeur de l'ordre national du Mali. Après une longue maladie et déchue de son pouvoir depuis plus d'un an, l'ancien Président malien Ibrahim Boubacar Keïta, a finalement rejoint ses compatriotes le Général Moussa Traoré « GMT », Amadou Toumani Touré « ATT » ou encore Soumaïla Cissé.

Le décès est survenu dimanche à sa résidence à Sébénikoro, un quartier de Bamako. Sur les réseaux sociaux, beaucoup de personnalités ont tenu à lui rendre un hommage, à l'image de l'artiste sénégalais Youssou Ndour, de l'ex-chef d'Etat français François Hollande, de l'ancien Premier ministre français, Manuel Valls, entre autres. « Repose en paix IBK. Mes condoléances les plus attristées à sa famille. Son humanisme m'a marqué », a écrit Youssou Ndour. Un message qui a été largement commenté, liké et partagé.

sanctions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Lesquelles sanctions ont d'ailleurs été dénoncées par d'autres artistes, à l'image de Tiken Jah Fakoly, Alpha Blondy, Oumou Sangaré, Sidiki Diabaté, Iba One ou encore Salif Keïta.

« Paix à son âme. Mais, Youssou Ndour, le Mali a besoin de vous pour intervenir sur la décision de la CEDEAO. S'il vous plaît, faites-le pour le peuple malien », a supplié Mamadou Moussa Bakary Traoré. « Tu as parfaitement raison de le solliciter. La diplomatie ne se fait pas dans la rue et tout le monde sait qu'il est discret. Nous sommes de tout cœur avec le peuple malien. Nos condoléances les plus attristées pour le décès du Président IBK. Que Dieu l'accueille dans son paradis céleste et que la terre lui soit légère », a également souhaité Daouda Sadji.

## Opérations bancaires

### L'escorte policière désormais obligatoire pour tout retrait ou dépôt de somme importante

Après ce 7<sup>ème</sup> braquage survenu mardi à Lomé (50 millions emportés selon les informations), la capitale togolaise, le ministre de la Sécurité a indiqué que tout retrait d'une somme importante auprès d'une banque devait s'effectuer sous la protection de la police. Pour se faire, les clients devront montrer un certificat d'accompagnement des forces de sécurité, signé du ministre.

Il était déjà possible de faire appel aux policiers pour assurer ces transferts, mais peu de candidats, certainement en raison du caractère con-



fidenciel des retraits, parfois très importants. A partir de mercredi, l'escorte policière devient obligatoire et est gratuite.

'On ne peut plus continuer comme ça. Si une banque ne voit pas un document signé du mi-

nistère de la Sécurité, l'opération de retrait ou de dépôt devra être ajournée. Si c'est le prix à payer pour éviter les braquages, nous devons nous y engager', a déclaré Damehame Yark.

xxxxxxxx

# Le Gabon qualifié, les Comores victorieuses, le Ghana out

L'équipe du Gabon a validé son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2022), mardi 18 janvier à Yaoundé, grâce à son match nul 2-2 face à un Maroc déjà qualifié. Dans l'autre rencontre du groupe C, les Comores ont remporté leur première victoire lors d'une CAN en battant 3-2 un Ghana pitoyablement éliminé. Les Comoriens peuvent encore rêver à une place de meilleurs troisièmes.

Pierre-Emerick Aubameyang et Mario Lemina ont eu beau quitter la sélection du Gabon et cette CAN 2022 sans avoir joué une seule minute, les Panthères rugissent à l'issue du premier tour. Les Gabonais ont réussi une belle performance dans le groupe C : malgré les obstacles, ils ont obtenu le point du nul contre un Maroc accrocheur (2-2), et par la même occasion un ticket pour les huitièmes de finale.

## Allevinah punit l'erreur marocaine

Après le match Zimbabwé-Guinée (2-1), ce Gabon-Maroc a commencé sur un bon rythme, avec des Lions de l'Atlas gardant le ballon dans les pieds. Bien en place, les Panthères se sont appliquées à respecter les consignes tactiques de Patrice Neveu avant d'exploiter



la première gaffe marocaine. Sur une longue ouverture du portier gabonais Jean-Noël Amonome, Sofiane Chakla a glissé sur la pelouse et laissé le ballon filer. Jim Allevinah en a profité derrière et s'en est allé remporter son duel avec Munir, le gardien marocain (21<sup>e</sup>). Déjà buteur face au Ghana, le Clermontois brille dans cette CAN. Après la pause, Allevinah a bien failli signer un magnifique doublé. Dommage pour lui, sa reprise de volée dans un angle fermé s'est écrasée sur la barre transversale (59<sup>e</sup>).

## 20 dernières minutes de folie

Dominateurs mais menés, les hommes de Vahid Halilhodzic ont appuyé sur l'accélérateur à l'heure de jeu et ont fini par être récompensés. Dans la surface, Sofiane Boufal s'est écroulé au contact de Jean-Noël Amonome. L'Angevin s'est présenté pour tirer et transfor-

mer le penalty (73<sup>e</sup>). Cette égalisation a été le point de départ d'une fin de rencontre folle. Sous les yeux des supporters gabonais, Jim Allevinah s'est arraché côté gauche pour centrer vers Aaron Boupendza au premier poteau. Le malheureux Nayef Aguerd a alors marqué contre son camp (81<sup>e</sup>). Le doute ne s'est toutefois pas installé longtemps. Juste le temps pour Achraf Hakimi d'égaliser à nouveau sur un coup franc magnifique (84<sup>e</sup>). Dans un stade Ahmadou-Ahidjo survolté, les ultimes minutes ont été intenses, mais sans nouveau but.

## Au rendez-vous des huitièmes

Le Gabon a plusieurs fois cru subtiliser la première place au Maroc mardi soir. Pris à la gorge, les Lions de l'Atlas ont su réagir pour refaire surface et conserver leur statut de leaders du groupe C avec 7 points. Le Gabon est deuxième avec 5 points. Les

les Comores et un Ghana réduit à dix contre onze après l'expulsion d'André Ayew. Les Comoriens ont eu le dernier mot (3-2) et ainsi obtenu la première victoire de leur histoire en Coupe d'Afrique des nations. Avec 3 points au compteur, ils doivent attendre la fin du premier tour pour savoir s'ils seront parmi les meilleurs troisièmes. Le Ghana, dernier avec un seul point, quitte la compétition la tête basse.

**RFI**

## PHARMACIES DE GARDE

Du 17/01/2022 au 24/01/2022

<b>JEANNE D'ARC</b> Près de Maroc-Renault-Star: 22 22 08 01 90 86 40 51	<b>MATHILDA</b> Route PATASSE - Lormégan - ODEF: 22 51 15 13 34
<b>STE RITA</b> Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA 96 80 09 70 90 05 09 74	<b>EL-SHADAI</b> Face Ecole Théologie ESTAO: 22 51 44 25 96 80 09 10
<b>BON PASTEUR</b> 44 Av. de la libération, en face de Brother Home 22 21 13 67 91 43 44 84	<b>ENOLU</b> Station d'Agbalépédagom: 22 25 90 68
<b>OLIVIERS</b> Bd. Houphët-Boigny: 22 27 04 34 96 80 09 50	<b>LE GALIEN</b> Rue Parvée d'Adidabadin: 22 51 71 71 96 80 09 21
<b>PORT</b> Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88 70 41 54 53	<b>DES ROSES</b> Quartier Vakposito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72
<b>ESPERANCE</b> Av. F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpôé (Rue Adjoico) 22 21 01 28	<b>BETANIA</b> Rue Site, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Té- noirs de Jéhovah 96 80 10 11 70 43 89 40
<b>JUSTINE</b> 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat: 22 21 00 01	<b>VOLONTAS DEI</b> Quartier Avéké, Carrefour «SUN CITY» face à l'ancien bar Sun City, 70 42 23 60 91 49 54 48
<b>CAMPUS</b> Adéwi: 22 21 56 32 93 38 08 84	<b>ADOUN</b> Vakposito-Logpomé, près du carrefour AISED 70 39 38 39 97 08 79 79
<b>LIBERATION</b> Avenue Libération Prolongée: 22 25 25 96 80 69 35	<b>SHALOM</b> Agôé-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agôé- Adidagomé: 22 51 87 60
<b>ISIS</b> Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU Gakpoto 70 44 83 87	<b>NOTRE DAME DE LOURDES</b> Agôé-Anomé, carrefour «Deux lions» près de l'église des Assemblée de Dieu: 22 55 19 64 96 80 10 19
<b>YEMBLA</b> 238, Av. Akéï face à la Résidence: 22 25 76 51 90 88 38 72	<b>CHARITE</b> Acoté du CEG d'Agôé-Nyivé: 22 25 12 60 90 65 21 90
<b>CITRUS</b> Alliérou Carrefour DVA, Grand Contournement 70 44 59 24	<b>LA MAIN DE DIEU</b> AGCE ASSYÉYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée): 93 40 21 21
<b>FRATERNITE</b> Hétronavé près de la Clinique St Joseph 22 26 81 55 96 80 09 19	<b>SATIS</b> Près du CEG Koshigan, Agôé-Logopé, Rue de 50m 70 44 85 17
<b>NOTRE DAME</b> Rte de l'Aéroport entre la foire TOGO 2000 et l'Aéro- port: 96 80 10 12	<b>LA BARAKA</b> Agôé LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITÉ DU CAMP GP: 90 17 49 28 70 41 44 13
<b>APOTHEKA</b> Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kegué: 22 61 57 57 70 44 33 33	<b>ADONAI</b> Face Hôtel la Plantation à Agôé-Nyivé: 22 50 04 05
<b>MISERICORDE</b> BE-KPOTA à 300M de NISSAN, A côté de la Station MRS: 96 80 09 45	<b>A DIEU LA GLOIRE</b> A 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpéto: 93 26 36 00
<b>LE PROGRES</b> Ord contournement, face EPPL Universelle, non loin de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota 70 45 86 55 96 80 10 00	<b>TCHÉP SON</b> Face Terminal du Sahel (Togblékopé): 70 42 94 41 96 80 04 64
<b>BETHEL</b> Rte d'Adidagomé: 22 25 23 70 91 86 29 87	<b>REGINA PACIS</b> Adélikopé, Rte Nationale N°1 près du bar Sous l'Antenne 70 45 98 58 99 83 90 83
<b>DES ECOLES</b> Face Lycée Technique Adidagomé et près du CEG, Route de Kpalimé: 22 51 75 75 96 80 09 14	<b>ZOSSIME</b> Zossimé, sur la route de Sanguéra près du marché de Zossimé 99 99 80 75 70 46 26 64
<b>HOSANNA</b> Carrefour Sagbado-Sémékronawo, en face de la station service SANOL: 97 77 69 59 92 53 50 00	<b>ST PHILIPPE</b> Sanguéra, Route Lomé Kpalimé près de la Station service OANDI: 90 67 33 24 99 99 80 04
<b>MAGNIFICAT</b> Allée Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Pa- lais Royal de Yokoe 70 44 51 59 93 29 07 37	<b>AVEZOSO</b> Acoté de la place publique d'Avézo: 22 27 04 86
<b>EL-NISSI</b> Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apédoké-Gborramé à 200 m de la station total d'Apédoké: 97 73 38 32 70 17 97 08	<b>DE L'EDEN</b> Route d'Aného, face Cité Baguida: 70 42 13 98

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ETAT**



**FEDERER POUR BATIR**  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

# LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)